

EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 17

Convoqué le 8 janvier 2016, le Conseil Municipal s'est réuni le 14 janvier 2016, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, , Fabrice YONGBLOUTT

EXCUSES : Mmes Sylvie ADANT-VIOLART (procuration Patricia BARBIER), Emmanuelle GUERRE (procuration à Christian BRICOT), Jean-Luc DONATIN (procuration à Bruno LEHMANN, Brigitte THIRIET

Cédric MASSON a été nommé secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 3 décembre 2015**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 3 décembre 2015 qui a fait l'objet d'une remarque, concernant les délégués au nouveau Syndicat Scolaire. *Article 5 des statuts : Chaque commune est représentée par 2 délégués, le maire de chaque commune étant souhaité.* Il est à noter que le maire est élu et non « délégué de droit ».

- **Compte-rendu commission « Infos-com» du 16 décembre et 12 janvier**

La commission travaille à l'élaboration du bulletin du second semestre 2015. Les articles ont été rédigés et relus. Il reste la mise en page. Le bulletin devrait être terminé pour fin janvier.

- **Décision modificative du budget**

A l'unanimité, le conseil autorise une décision modificative du budget général 2015 pour régularisation de fonctionnement du périscolaire et Temps d'Activités Périscolaires, d'un montant de 6 100 €.

- **Renouvellement adhésion au service informatique de l'association des Maires**

Il convient de renouveler l'adhésion au service informatique pour les logiciels mis à disposition par l'association des Maires, pour un montant de 2 500 € TTC/an. Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer ce document.

- **Convention de participation complémentaire santé**

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les employeurs doivent proposer une complémentaire santé aux salariés qui le désirent. Le Centre de Gestion propose d'adhérer à la Mutuelle INTERIALE / GRAS SAVOYE et fixe la participation par agent en activité à 5 € minimum.

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer à 10 € la participation de la commune.

- **Convention de mise à disposition du personnel scolaire**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer les conventions de mise à disposition de 5 personnes par le Syndicat Scolaire de Parroy – Hénaménil, suite au nouveau regroupement.

- **Remise en état en fin d'exploitation par METHASANON**

Dans le cadre de l'implantation de l'unité de méthanisation METHASANON, soumise à Autorisation au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, la procédure d'autorisation demande l'avis du maire sur l'état dans lequel devra être remise le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Le conseil émet un avis favorable pour que METHASANON remettre le site en état, lors de l'arrêt définitif de l'installation, conformément à la réglementation en vigueur.

- **Informations diverses**

- La Préfecture de Meurthe-et-Moselle nous accorde un délai de 36 mois pour mise en accessibilité de l'école et du presbytère.

- L'INSEE nous informe, qu'au 1^{er} janvier 2013, nous sommes 1 251 einvillois.

- GRTgaz nous informe des réflexes à avoir en cas d'accident sur une canalisation de gaz et nous transmet un numéro vert en cas d'alerte : 0800 30 72 24.

- Le maire nous informe de l'avis favorable du commissaire enquêteur pour notre projet de Plan Local d'Urbanisme.

- L'Association Einvilloise de Défense des propriétaires concernés par les Risques d'Affaissements Miniers (ASSED RAM) nous informe de la création de leur association le 25 septembre 2015 et sa publication au Journal Officiel le 24 octobre 2015 sous le n° W542001491.

- Une réunion publique de présentation de METHASANON aura lieu le **mercredi 27 janvier 2016 à 20h30 en mairie, salle du Jard.**

- Vous êtes cordialement invités à l'office religieux du **dimanche 7 février à 10h30**, suivi de l'inauguration de la restauration de la façade, du clocher et du parvis de l'église Saint Laurent (merci de confirmer votre présence en mairie).

- Une réunion publique concernant les aléas miniers aura lieu le **vendredi 4 mars 2016, à 18h30, salle Bergamote au Familial.**

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 4 février 2016 à 20 heures